

PROGRAMME OPÉRATIONNEL FEDER 2014-2020

DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE AU TITRE DE L'OBJECTIF « INVESTISSEMENT DANS LA CROISSANCE ET L'EMPLOI » DE LA POLITIQUE DE COHÉSION DE L'UNION EUROPÉENNE

DOSSIER DE CANDIDATURE

L'Europe et la Région investissent dans votre avenir
Europa en het Gewest investeren in uw toekomst



FICHE DE SYNTHÈSE

1.1 Intitulé du projet	
Intitulé du projet	
1.2 Inscription au programme	
Les demandes de financement dans le cadre de la programmation FEDER 2014-2020 ne seront recevables que si le projet s'inscrit dans un des axes décrits dans le programme opérationnel et dans un seul des objectifs spécifiques s'y rapportant	
<input type="checkbox"/> Axe prioritaire 1 : Renforcer la recherche et améliorer le transfert et l'émergence de l'innovation	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 1.1 : Augmenter les capacités de recherche appliquée en lien avec les enjeux prioritaires identifiés dans le diagnostic <input type="checkbox"/> Objectif spécifique 1.2 : Accroître l'innovation au sein des PME
<input type="checkbox"/> Axe prioritaire 2 : Renforcer l'entrepreneuriat et améliorer le développement des PME dans les filières porteuses	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 2.1 : Créer des nouvelles activités génératrices d'emplois, y compris dans l'économie social <input type="checkbox"/> Objectif spécifique 2.2 : Améliorer le développement des PME, y compris les projets d'économie sociale
<input type="checkbox"/> Axe prioritaire 3 : Soutenir le développement d'une économie circulaire et l'utilisation rationnelle des ressources dans les filières porteuses	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 3.1: Renforcer la transition énergétique des PME bruxelloises : <input type="checkbox"/> Objectif spécifique 3.2 : Renforcer la transition énergétique des infrastructures publiques et du logement public <input type="checkbox"/> Objectif spécifique 3.3 : Améliorer la qualité environnementale des espaces urbains <input type="checkbox"/> Objectif spécifique 3.4 : Améliorer l'environnement urbain à travers la réhabilitation des sols pollués et des friches industrielles
<input type="checkbox"/> Axe prioritaire 4 : Améliorer le cadre de vie des quartiers et des populations défavorisées	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 4.1 : Augmenter le nombre de places d'accueil de la petite enfance <input type="checkbox"/> Objectif spécifique 4.2 : Renforcer l'offre d'infrastructures et d'équipements culturels dans les quartiers défavorisés <input type="checkbox"/> Objectif spécifique 4.3 : Renforcer la participation des habitants aux dynamiques urbaines et aux projets d'aménagement urbain dans les quartiers défavorisés

1.3 Résumé du projet

Décrivez clairement les objectifs que vise votre projet, le caractère nouveau par rapport aux actions planifiées ou habituellement menées par votre entreprise/organisme (additionnalité) et les types d'activités faisant l'objet de la demande de subvention (30 lignes max.).

1.4 Situation géographique si le projet implique le financement d'une *infrastructure*

Adresse du lieu d'implantation	
--------------------------------	--

Identité du propriétaire du lieu d'implantation	
---	--

1.5 Durée du projet

Début	<i>jj/mm/aaaa</i>	Fin	<i>jj/mm/aaaa</i>
-------	-------------------	-----	-------------------

Durée (en mois)	
-----------------	--

1.6 Porteur de projet (coordinateur le cas échéant)

Nom de l'organisme	
--------------------	--

Statut juridique	
------------------	--

Représentant(s) légal(aux) de l'organisme	
---	--

Téléphone		Fax	
-----------	--	-----	--

E-mail	
--------	--

Responsable de la coordination du projet au sein de l'organisme	
---	--

Téléphone		Fax	
-----------	--	-----	--

E-mail	
--------	--

Adresse de l'organisme (+ adresse de correspondance du coordinateur le cas échéant)	
---	--

Numéro de compte bancaire (BIC)	
---------------------------------	--

1.7 Partenariat	
Partenaires impliqués	<i>Liste des partenaires</i>
Partenaires sollicitant un financement FEDER dans le cadre du projet	<i>Liste des partenaires + annexe reprenant, pour chacun, les informations reprises par ailleurs au 1.5. pour le porteur de projet (coordinateur)</i>
1.8 Budget	
Montant total du projet	
Financements FEDER+RBC totaux demandés	
Cofinancements totaux escomptés	
Part des opérateurs impliqués dans le projet	

CONTENU

SECTION I	Description détaillée du projet
SECTION II	Phasage du projet
SECTION III	Partenariat
SECTION IV	Budget / Financement
SECTION V	Checklist
SECTION VII	Confirmation, signature

SECTION I

Inscription dans la stratégie du Programme opérationnel

2.1 Inscription au programme <i>Les demandes de financement dans le cadre de la programmation FEDER 2014-2020 ne seront recevables que si le projet s'inscrit dans un des axes décrits dans le programme opérationnel et dans un seul des objectifs spécifiques s'y rapportant</i>	
<input type="checkbox"/> Axe prioritaire 1 : Renforcer la recherche et améliorer le transfert et l'émergence de l'innovation	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 1.1 : Augmenter les capacités de recherche appliquée en lien avec les enjeux prioritaires identifiés dans le diagnostic
	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 1.2 : Accroître l'innovation au sein des PME
<input type="checkbox"/> Axe prioritaire 2 : Renforcer l'entrepreneuriat et améliorer le développement des PME dans les filières porteuses	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 2.1 : Créer des nouvelles activités génératrices d'emplois, y compris dans l'économie social
	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 2.2 : Améliorer le développement des PME, y compris les projets d'économie sociale
<input type="checkbox"/> Axe prioritaire 3 : Soutenir le développement d'une économie circulaire et l'utilisation rationnelle des ressources dans les filières porteuses	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 3.1: Renforcer la transition énergétique des PME bruxelloises :
	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 3.2 : Soutenir la transition énergétique des infrastructures publiques et du logement public
	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 3.3 : Améliorer la qualité environnementale des espaces urbains
	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 3.4 : Améliorer l'environnement urbain à travers la réhabilitation des sols pollués et des friches industrielles
<input type="checkbox"/> Axe prioritaire 4 : Améliorer le cadre de vie des quartiers et des populations défavorisées	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 4.1 : Augmenter le nombre de places d'accueil de la petite enfance
	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 4.2 : Renforcer l'offre d'infrastructures et d'équipements culturels qui accompagne la revitalisation urbaine dans les quartiers défavorisés
	<input type="checkbox"/> Objectif spécifique 4.3 : Renforcer la participation des habitants aux dynamiques urbaines et aux projets d'aménagement urbain dans les quartiers défavorisés
2.2. Inscription dans la logique d'intervention du PO Les demandes de financement dans le cadre de la programmation FEDER 2014-2020 ne seront recevables que si le projet s'inscrit, pour les projets des Axes 1, 2 et 3 , dans le principe d'action sous-tendant la stratégie et visant soit:	
<input type="checkbox"/> au renforcement d'une ou plusieurs <i>filiales</i> porteuses présentées dans le PO (cf. annexe 1 du PO)	<input type="checkbox"/> Renforcement de la filière « Médias, secteurs Créatifs et Tourisme »
	<input type="checkbox"/> Renforcement de la filière « Ressources et déchets »
	<input type="checkbox"/> Renforcement de la filière « Alimentation durable et Horeca »
	<input type="checkbox"/> Renforcement de la filière « Construction durable et énergie renouvelables »
	<input type="checkbox"/> Renforcement de la filière « Santé et aide aux personnes »

<input type="checkbox"/> à contribuer à la réponse à un enjeu prioritaire du diagnostic	<input type="checkbox"/> Enjeu de valorisation économique et sociétale des activités de RDI <input type="checkbox"/> Enjeu d'amélioration de la compétitivité des PME à travers le développement et la consolidation de filières porteuses en termes d'emploi et de développement régional <input type="checkbox"/> Enjeu de pérennisation de certains projets lancés sous les programmations précédentes <input type="checkbox"/> Enjeu d'amélioration de la PEB au sein des entreprises, des bâtiments publics et des logements <input type="checkbox"/> Enjeu de transition énergétique et environnementale des entreprises bruxelloises <input type="checkbox"/> Enjeu d'assainissement des sols <input type="checkbox"/> Enjeu d'amélioration du cadre de vie des quartiers défavorisés, notamment à travers la mise en place de dynamiques participatives <input type="checkbox"/> Enjeu d'amélioration de la capacité d'insertion professionnelle (inclusion active, égalité homme-femmes, lutte contre la discrimination, etc.), de lutte contre la discrimination et de valorisation du potentiel de création d'activités et d'emplois dans les quartiers et chez les populations fragilisés

SECTION II

Correspondance aux critères de Programmation

La présentation du projet doit permettre d'apprécier celui-ci au regard des critères du Programme, décrit sous le terme de « principes-guides » dans le Programme opérationnel.

3.1. L'intégration du projet dans les stratégies européennes et régionales

Décrivez clairement votre projet au regard de son intégration dans les stratégies européennes et régionales (conformément aux attentes figurant dans le principe guide 1 décrit en 3.10. du PO) (25 lignes max.).

3.2. La contribution du projet aux objectifs du Programme opérationnel

Décrivez clairement en quoi votre projet répond aux objectifs du Programme opérationnel (conformément aux attentes figurant dans le principe guide 2 décrit en 3.10. du PO) et plus particulièrement, expliquez précisément et clairement en quoi votre projet s'inscrit dans l'objectif spécifique sélectionné, en partant des détails fournis au sujet de cet objectif spécifique dans le Programme opérationnel.

Si le projet contribue à plus d'un objectif spécifique, sélectionnez clairement l'objectif principal comme objectif spécifique du projet (30 lignes max.).

3.3. Pour les projets inscrits dans l'axe 1, 2 ou 3, l'apport du projet au développement d'une ou plusieurs filières ou sa contribution en termes de réponse à un des enjeux prioritaires

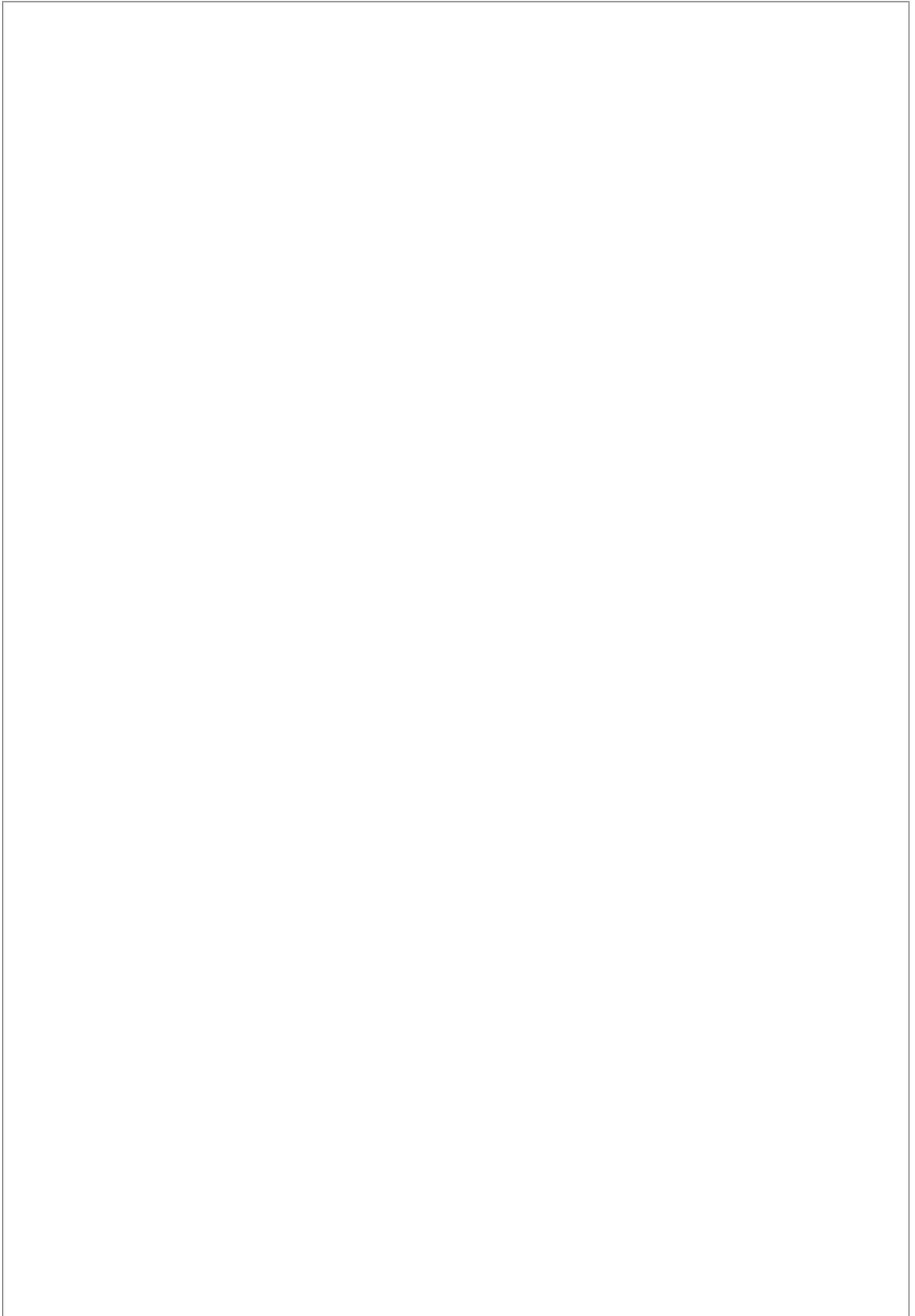
Décrivez clairement (et pour chaque filière ou enjeu prioritaire visé) l'apport de votre projet au développement de filières ou à la réponse aux enjeux prioritaires du Programme (conformément aux attentes figurant dans le principe guide 3 décrit en 3.10. du PO) (15 lignes max. par filière ou enjeu prioritaire). Mettez clairement en avant les projets avec lesquels des partenariats et des dynamiques convergentes sont prévues.

3.4. Pour les projets relevant de l'axe 4, la participation du projet à la lutte contre la dualisation

Décrivez clairement la participation de votre projet à la lutte contre la dualisation visée par le Programme (conformément aux attentes figurant dans le principe guide 4 décrit en 3.10. du PO) (15 lignes max.).

Si le projet relève de la dynamique participative (OS 4.3.), décrivez clairement (1) le territoire et la population visée par le dispositif participatif du projet ainsi (2) que le processus participatif envisagé et (3) les enjeux concernés (15 lignes max.).

<p>3.5. La production de résultats tangibles et la pérennisation du projet <i>Décrivez clairement les résultats escomptés, les indicateurs de réalisations envisagés et l'effet levier visé par le projet (conformément aux attentes figurant dans le principe guide 5 décrit en 3.10. du PO).</i> <i>Pour les indicateurs du projet, précisez :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- <i>d'une part les résultats pour les indicateurs de programmation (qui mesureront la contribution de votre projet aux objectifs de Programmation),</i>- <i>d'autre part les résultats mesurables par d'autres indicateurs spécifiques proposés.</i> <p><i>(15 lignes max.+ une annexe, le cas échéant, d'une page sur les indicateurs de projets).</i></p>
<p>3.6. Le plan d'action du projet <i>Présentez clairement le plan d'action du projet (conformément aux attentes figurant dans le principe guide 6 décrit en 3.10. du PO (90 lignes max.)).</i></p> <p><i>L'ensemble du projet doit être décrit au travers d'un plan clair (schéma le cas échéant) qui déterminera chacune des actions nécessaire à l'entreprise du projet. Pour chacune de ces actions, le dossier précisera :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- <i>un opérateur responsable, si le projet implique plusieurs partenaires, et les moyens humains qui y seront consacrés,</i>- <i>des informations en termes de timing (début de l'action, durée de l'action),</i>- <i>les étapes éventuelles de l'action (dont l'acquisition et les modalités d'acquisition le cas échéant),</i>- <i>les incertitudes identifiées,</i>- <i>les moyens de résolution envisagés,</i>- <i>les permis éventuellement nécessaires (pour les projets d'infrastructure) ou la justification de l'absence de permis.</i>

A large, empty rectangular box with a thin black border, occupying most of the page. It is likely a placeholder for a document or image to be submitted as part of the application dossier.

3.7. L'adéquation des compétences et de la dynamique partenariale pour la réalisation du projet

Présentez clairement (et conformément aux attentes figurant dans le principe guide 7 décrit en 3.10. du PO (30 lignes max.))

- *les compétences et moyens à disposition (ou, sous conditions à décrire, qui le seront) chez les opérateurs sollicitant un financement de la part du FEDER,*
- *les compétences et moyens mobilisables pour les compétences chez des partenaires extérieurs,*
- *l'organisation pratique du partenariat et les responsabilités de chacun dans le projet.*

3.8. L'assurance d'une bonne gestion du projet

Décrivez clairement la structure de gestion et de coordination (conformément aux attentes figurant dans le principe guide 8 décrit en 3.10. du PO (20 lignes max) du projet).

3.9. Plan financier et adaptation du budget aux résultats attendus

Présentez un plan financier (une page max.) crédible pour le projet, impliquant

- au niveau des recettes :
 - o le financement FEDER+RBC,
 - o les cofinancements escomptés,
 - o la part des opérateurs impliqués dans le projet.
- au niveau des dépenses, les dépenses (éligibles, sur base des règles d'éligibilité) en investissement et fonctionnement.

Ce plan intégrera pour chaque année de référence les dépenses et recettes escomptées entre le 1^{er} octobre de l'année précédant l'année de référence et le 31 septembre de l'année en question. Les dépenses liées aux frais de préparation des dossiers (même antérieures au 1^{er} octobre) seront comptabilisée sur la première année d'exercice.

Veillez à donner un aperçu réaliste des dépenses à réaliser dans chaque poste, en justifiant le montant par un maximum de références objectives.

L'ensemble de ces éléments seront mis en relation avec les attentes décrites dans le principe guide 9 décrit en 3.10. du PO et veilleront, pour les dépenses à délivrer une information réaliste du coût pour chaque poste dans un tableau poste/prix.

3.10. La stratégie de communication

Proposez une stratégie de communication, identifiant clairement les moyens d'information de sensibilisation et de mobilisation du public-cible et des partenaires le cas échéant. Vous veillerez à intégrer les éléments suivants :

- *Objectifs de communication (SMART : Spécifié, Mesurable, Acceptable, Réaliste, situé dans le Temps) ;*
- *Public-cible;*
- *Messages;*
- *Canaux de communication utilisés,*
- *Modalités d'évaluation des résultats.*
- *Efficacité et professionnalisme des actions (sensibilisation...) mises en œuvre dans le cadre du projet,*
- *la garantie de la transparence et de l'égalité de traitement des bénéficiaires finaux*
- *Efficacité générale du projet.*

Cette stratégie veillera à être adaptée à votre projet mais également conforme aux attentes décrites dans le principe guide 10 décrit en 3.10. du PO (30 lignes max).

-

SECTION III

Règles relatives aux projets d'*infrastructure*

On entend par « projets d'infrastructure » des projets dont les dépenses couvrent le financement de l'acquisition d'immeubles et de terrains et/ou la réalisation de travaux de construction, de rénovation et/ou d'aménagement d'immeubles nécessitant un permis d'urbanisme (ou permis unique le cas échéant) pour lequel l'intervention d'un architecte est nécessaire et pour lesquels l'affectation sera liée à un objectif spécifique du Programme Opérationnel.

Des projets dont les investissements réalisés portent notamment sur les dépenses suivantes ne sont pas considérés comme des projets d'infrastructure :

- *frais d'équipement ;*
- *travaux de rénovation et/ou d'aménagement ne nécessitant pas de permis d'urbanisme ;*
- *travaux de rénovation et/ou d'aménagement nécessitant un permis d'urbanisme, mais pour lequel l'intervention d'un architecte n'est pas nécessaire.*

4.1. Exemplarité énergétique et environnementale

Infrastructure neuve

Infrastructure faisant l'objet d'une rénovation lourde

Précisez comment le projet répond à l'exigence d'exemplarité énergétique et environnementale. Décrire les normes qui sont visées et les mesures environnementales plus larges qui seront développées (gestion de l'eau et des déchets, valorisation des toitures, choix des matériaux, etc.).(15 lignes)

4.2. Intégration urbaine et qualité architecturale

Décrivez le processus d'intégration du projet d'infrastructure en mettant en avant la façon dont le projet entend solliciter le concours du Maître architecte, et lui permettre d'assurer le suivi et l'accompagnement du projet (30 lignes).

4.3.. Implantation géographique du projet <i>Les demandes de financement d'infrastructures dans le cadre de la programmation FEDER 2014-2020 ne seront recevables que si le projet respecte le principe de territorialisation</i>	
Adresse du lieu d'implantation	
<input type="checkbox"/> <i>Infrastructure à faire financer dans le cadre de l'Axe 1, 2 ou 3 : implantation dans la Zone de rénovation urbaine ou dans une zone de développement de l'avant-projet de PRDD</i>	
<input type="checkbox"/> <i>Infrastructure à faire financer dans le cadre de l'Axe 4 : implantation dans la Zone de rénovation urbaine</i>	
<input type="checkbox"/> <i>Infrastructure située hors de ces zones mais à proximité immédiate de celles-ci : démonstration de l'impact réel et significatif sur ces zones et leurs habitants.</i> <i>Justification (max. 10 lignes)</i>	

SECTION IV

Checklist

CHECKLIST Le porteur de projet doit s'assurer que:	
<input type="checkbox"/> Une version imprimée du dossier de candidature complet (Fichier Word et toutes les pages du fichier Excel) est introduite par courrier recommandé <u>au plus tard le 25 juillet 2014</u> (la date de la poste faisant foi). Toutes les pages sont numérotées de manière ininterrompue. Veuillez ne pas relier les dossiers afin de faciliter la reproduction.	
<input type="checkbox"/> La version imprimée est signée par le représentant légal du porteur de projet et le coordinateur du projet et paraphée sur chaque page.	
<input type="checkbox"/> Une version électronique du dossier de candidature dûment complété (Fichiers Word et Excel) est à envoyer à la Cellule de coordination et de gestion du FEDER 2007-2013 à l'adresse feder@sprb.irisnet.be pour la date de remise (sans annexe). Assurez-vous que la version papier et la version électronique sont identiques. En cas de différence, c'est la version papier qui fera foi.	
<input type="checkbox"/> Le projet respecte les critères d'éligibilité du programme opérationnel FEDER.	
<input type="checkbox"/> Tous les partenaires impliqués dans le projet et contribuant financièrement sont repris dans le dossier de candidature.	
Les annexes suivantes sont complètes et jointes au dossier de candidature imprimé :	
<input type="checkbox"/> Annexe I	Liste des partenaires
<input type="checkbox"/> Annexe II	Indicateurs du projet
<input type="checkbox"/> Annexe III	Copie des statuts de l'organisme candidat à être porteur de projet
<input type="checkbox"/> Annexe IV	Trois derniers comptes annuels de ce même organisme

SECTION V

Confirmation et signature

Veillez prendre note que les fichiers Word et Excel ainsi que les Annexes font parties intégrantes du dossier de candidature.

En signant ce dossier de candidature, le porteur de projet s'engage à :

- respecter la réglementation applicable (marchés publics, aides d'État, publicité si applicables...);
- organiser sa gestion financière de manière à identifier clairement les dépenses et les recettes afférentes au projet subventionné ;
- se conformer aux dispositions régionales en matière de contrôle des subventions (l'Ordonnance organique de la Région de Bruxelles-Capitale du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle (Moniteur du 23/03/2006)) ;
- se conformer aux dispositions du Règlement (UE) 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, et abrogeant le règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil ;
- démontrer la valeur ajoutée et la complémentarité du projet financé via la programmation FEDER par rapport aux actions planifiées ou habituellement menées par le porteur du projet ;
- se conformer aux obligations futures en matière d'outils d'information et de publicité des réalisations cofinancées par le FEDER ;
- se conformer aux interdictions de double subventionnement.

7.5 Signature du porteur de projet

Signature du porteur de projet

Représentant(s) légal(aux)	Coordinateur du projet
Date et lieu	

ANNEXE I

Partenaires

PARTENAIRE N° 1

Nom de l'organisme			
Statut juridique			
Représentant(s) légal(aux)			
Téléphone		Fax	
E-mail			
Personne de contact pour le projet au sein de l'organisme (+fonction)			
Téléphone		Fax	
E-mail			
Adresse de correspondance			
Numéro de compte			
Rôle dans le projet		<i>Décrivez le rôle de l'organisme dans le projet, en rappelant la nature de la collaboration, les moyens d'actions qui seront mis en œuvre et les actions et étapes du plan d'action auxquelles il participera (20 lignes max)</i>	
Financement FEDER+RBC			
Cofinancement ou financement propre (+nature)			
Signature par le représentant légal (la version signée de l'annexe doit être remise à la Cellule FEDER au plus tard le 25 septembre 2014)			

PARTENAIRE N°2

Nom de l'organisme			
Statut juridique			
Représentant(s) légal(aux)			
Téléphone		Fax	
E-mail			
Personne de contact pour le projet au sein de l'organisme (+fonction)			
Téléphone		Fax	
E-mail			
Adresse de correspondance			
Numéro de compte			
Rôle dans le projet		<i>Décrivez le rôle de l'organisme dans le projet, en rappelant la nature de la collaboration, les moyens d'actions qui seront mis en œuvre et les actions et étapes du plan d'action auxquelles il participera (20 lignes max)</i>	
Financement FEDER+RBC			
Cofinancement ou financement propre (+nature)			
Signature par le représentant légal (la version signée de l'annexe doit être remise à la Cellule FEDER au plus tard le 25 septembre 2014)			

PARTENAIRE N° 3

Nom de l'organisme			
Statut juridique			
Représentant(s) légal(aux)			
Téléphone		Fax	
E-mail			
Personne de contact pour le projet au sein de l'organisme (+fonction)			
Téléphone		Fax	
E-mail			
Adresse de correspondance			
Numéro de compte			
Rôle dans le projet		<i>Décrivez le rôle de l'organisme dans le projet, en rappelant la nature de la collaboration, les moyens d'actions qui seront mis en œuvre et les actions et étapes du plan d'action auxquelles il participera (20 lignes max)</i>	
Financement FEDER+RBC			
Cofinancement ou financement propre (+nature)			
Signature par le représentant légal (la version signée de l'annexe doit être remise à la Cellule FEDER au plus tard le 25 septembre 2014)			

ANNEXE II

Indicateurs

ANNEXE III

Copie des statuts de l'organisme candidat à être porteur de projet

ANNEXE IV

Trois derniers comptes annuels de ce même organisme
